

Sans surprise, le président suit son chemin stéréotypé et jalonné d'une communication verbale éprouvante pour ceux qui lui font face.

REPRESENTANTS UFAP UNSa Justice : Amandine CALLY / Vincent GUILLEMAIN / Julien TABUSSO

Expert : Alain CHEVALLIER

1- CONSULTATION DES SURVEILLANTS (projet C.E) :

Après avoir consulté les agents de roulement par le biais de son questionnaire, nous constatons, comme prévu, que l'ambiguïté de plusieurs questions ne permet pas d'exploiter certaines réponses. Pour autant, le Chef d'établissement ne peut ignorer l'essentiel :

- 1- 93% estiment que leur priorité est le passage en nuit sèche.**
- 2- 83% réclament un service 12H00 mixte.**
- 3- 83% sont favorables à un planning petite semaine /grande semaine**

Cela conforte l'UFAP dans la nécessité d'apporter une réponse urgente aux deux premiers points, et d'enchaîner avec la construction d'un service répondant au 3^{ème} point.

Malheureusement, c'est sans compter sur le Chef d'établissement dont l'obsession reste la constitution d'une brigade. En résumé, il nous ressert son plat indigeste en échec il y a un peu plus de deux ans en arrière.

Il entend mais n'écoute pas, incapable d'accéder à un autre point de vue que le sien, ne montrant ni volonté ni intérêt à avancer avec vous, il est impossible d'entretenir avec lui une conversation efficace et satisfaisante. Il semble accessible, voire abordable mais en réalité il est emmuré dans un mode de communication dont les conséquences sont désastreuses. **Quoi faire d'autre que de l'ignorer pour éviter de nourrir ses attitudes toxiques ?**

2- VALIDATION DE LA CHARTE DES TEMPS 2023 :

Le document présenté en CSA ne pouvait être validé au vu des nombreuses anomalies relevées par l'UFAP. Vote contre à l'unanimité, il devra être représenté dans un délai de 8 à 30 jours.

3- AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL 2023 :

Les demandes des services portent essentiellement sur des investissements de climatisations. L'administration est de plus en plus réticente pour financer ce type d'installation sachant également que

l'enveloppe régionale est de plus en plus réduite, moins de 70 000 euros pour couvrir les demandes de l'ensemble des établissements de la DISP.

Après discussion, le CSA priorise deux projets : 1- chambres et salle de repos 16200 euros 2- Bureaux des surveillants de détention 23880 euros. Il y a peu de chance pour que la DISP accepte mais l'UFAP fera de son mieux pour argumenter ces propositions en CSA régional.

4- PROJET IDEX DE REMISE EN ETAT DES CHAMBRES DE NUIT :

IDEX propose de financer au printemps, le rafraichissement des chambres de nuit et le remplacement de quelques-éléments de mobilier. L'idée est de personnaliser l'ambiance de chambre avec des papiers et peintures de couleurs différentes. (Rideaux occultant / table d'appoint / suspension, le tout fixé aux murs). Durant les travaux, les chambres resteront disponibles la nuit.

5- APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CSA :

Rien de bien particulier sur ce sujet tout tracé puisqu'il se décline sur la base d'une trame nationale qui n'était pas encore validée au niveau Ministériel le jour de notre réunion. La validation définitive est renvoyée à un RDV ultérieur.

6- POINTS DIVERS :

- DRONES - Question UFAP sur le positionnement des autorités pour tenter de limiter leur action. La DISP va tester un outil à priori à la MA VARCES GRENOBLE. Un fusil électromagnétique qui dirigé vers le drone permet de perturber le signal entre l'appareil et celui qui le contrôle. Le drone devient alors incontrôlable. A SUIVRE...
- La question de l'achat de téléviseurs pour équiper les chambres de nuit est à nouveau évoquée sans pour autant que cela ne débouche sur une réponse, qu'elle soit négative ou positive.

On ne peut pas dire que l'ambiance évolue positivement sur notre structure, il y a même lieu de dire que cela s'aggrave sérieusement ces derniers temps. La maltraitance n'est pas un vain mot, elle se manifeste de manière régulière.

**CELA DONNE ENVIE A BON NOMBRE DE PERSONNELS
DE TOUT ENVOYER BOULER !**